



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'intercommunalité,
des institutions et des finances locales

**Arrêté portant composition de la commission départementale de réforme
des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par le centre de
gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne**

Le préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 23 ;
- VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- VU le décret n°95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;
- VU le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale des agents des collectivités locales et son article 31 instituant dans chaque département une commission de réforme ;
- VU l'arrêté ministériel du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté préfectoral du 22 août 2019 portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne ;
- VU le courriel du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du 28 août 2019 portant insertion de la ville de TOURNEFEUILLE à la liste des collectivités membres de la commission de réforme, et désignant les représentants titulaires et suppléants de la collectivité ainsi que ceux du personnel ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier la composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

ARRETE

Article 1 : La commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne dont le secrétariat est assuré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne, est composée comme suit :

A – Président

Président titulaire	Présidente suppléante
Monsieur Jean-Luc GUILHOT administrateur du centre de gestion	Madame Colette CLAMENS directrice générale des services du centre de gestion

Le président dirige les délibérations mais ne participe pas au vote.

B - Praticiens de médecine générale

Pour procéder à l'examen des dossiers présentés à la commission départementale de réforme, sont désignés les médecins-ci-après, membres du comité médical départemental :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean CLAVERIE 83, rue d'Andorre 31120 Pinsaguel	Docteur Jean-François DOSSAT 82 rue Matabiau 31000 Toulouse
Docteur Pierre MARCO 9 place du Capitole 31000 Toulouse	Docteur Chérif HERZI 12 rue Parcelet 31500 Toulouse

Les médecins spécialistes, membres du comité médical départemental peuvent être appelés à participer aux délibérations de la commission, sans prendre part aux votes.

C – Représentants des collectivités ou établissements publics et du personnel

Sont nommés membres de la commission, les représentants des collectivités ou établissements publics et les personnels ci-après :

I - Conseil Départemental de la Haute-Garonne

◆ Représentants de la collectivité

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Sandrine BAYLAC M. Bernard BAGNERIS	Mme Véronique VOLTO M. Jean-Luc RAYSSEGUIER Mme Claude PIQUEMAL-DOUMENG Mme Camille POUPONNEAU

◆ Représentants du personnel

Catégorie A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Nathalie PEYRAT Mme Martine URZAY	suppléants non désignés Mme Marie-Blanche PAGES Mme Catherine SICRET

Catégorie B

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Patricia BROQUET-VIDAL Mme Valérie PICAVEZ	Mme Zohra CHIKHR M. Grégoire VANBALBERGUHE Mme Karine AUSTRUY Mme Sandrine ALLIERES

Catégorie C

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Muriel PINAUD M. Gilles GAZEL	M. René FABRE Mme Lise DRUHET M. Romain ALGANS M. Serge BAGLIN

II - Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne

◆ Représentants de l'administration

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Marie GRACIET M. Pierre SANCHEZ	M. Alain PACE Mme Hélène DESMETTRE M. Georges KARSENTI M. Christian CHATONNAY

◆ Représentants du personnel :

Catégorie A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean-François ROBIC Mme Delphine ROBY-COMA	Mme Julie PETIT M. Jacques VABRE M. Gilles SALLES Mme Marie LARROCHE

Catégorie B

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Denise CARAVACA Mme Muriel BORIES	M. Jean Laurent BIGARD M. Abderrahim AARIM Mme Marianne GINESTA M. Maxime SIGNORI

Catégorie C

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Véronique SAJUS Mme Julie LEYRAT	Mme Maud MALEVILLE M. Hervé DE STEFANI M. Jean-Pierre STEFANI M. Vincent CABIROL

III – Communauté d'agglomération du SICOVAL

◆ Représentants de la collectivité

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jacques OBERTI Mme Bernadette SANMARTIN	M. Bruno MOGICATO Mme Catherine GAVEN

◆ Représentants du personnel

Catégorie A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Véronique LE GALLOUDEC Mme Corinne BRUGIDOU	M. Thierry BACON Mme Patricia RAFFEL

Catégorie B

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Caroline ACH Mme Cécile SAINVET	M. Jean-Michel MASSAT M. Patrick VINTILLAS

Catégorie C

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Joëlle ANTONIOLI Mme Céline ROUDIL	M. Olivier HERLIN Mme Fabienne GOMMEL

IV – Ville de TOURNEFEUILLE

◆ Représentants de la collectivité

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Hélène DESMETTRE M. Gilbert QUERE	Mme Michèle SORIANO M. Jean-Pascal GUILLEMET M. Patrick CHARTIER Mme Nicole RAPON

◆ **Représentants du personnel**

Catégorie A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Véronique LONGIN	Mme Nolwenn COUNY M. Fabrice CURGY

Catégorie B

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean-Noël DEVEAUX	Mme Maryse TURIN M. Pierre GOUAZE

Catégorie C

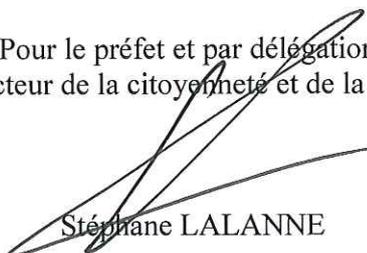
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Nathalie RAYNAUD Mme Morgane BARBEZANGE	M. Guillaume COSTES Mme Marie Line MOREAU Mme Anaïs MAYA Mme Carole FURET

Article 2 : L'arrêté préfectoral du 22 août 2019 portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne est abrogé ;

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont un extrait sera inséré au recueil des actes administratifs.

Fait à Toulouse, le 29 août 2019

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de la citoyenneté et de la légalité,



Stéphane LALANNE